

# LE POINT DE VUE DES TRAVAILLEURS DU SOCIAL

## Pour le collectif Avenir Educus, les CIS sont très préoccupants pour l'avenir du travail social en France

### Quand l'intérêt général devient une notion aux contours flous

Les CIB signent un renoncement des pouvoirs publics à leurs missions de protection des plus vulnérables. En les déléguant à des investisseurs privés aux intérêts lucratifs, qui vont s'emparer sélectivement des missions qui leur paraissent les plus rémunératrices, la notion d'intérêt général (a fortiori celle d'intérêt supérieur de l'enfant consacrée par la Convention internationale des droits de l'enfant) est écartée, tout comme l'objectif républicain de tendre vers une société plus égalitaire. S'y substitue une logique marchande dans les domaines de l'enfance, du handicap, des personnes âgées et de l'insertion, là où un profit serait possible par le transfert partiel des « économies réalisées par les collectivités territoriales », évaluées sur des indicateurs d'investissement et par des évaluateurs fort peu indépendants. Et là où aucun profit n'est envisageable, c'est un retour à la pratique de « charité » qui pourrait être mise en œuvre.

### Les pratiques innovantes dévoyées

L'innovation, c'est la pratique quotidienne de milliers de professionnels du social qui doivent être en capacité de s'adapter à chaque personne avec qui ils travaillent en tant que sujet, tout en mobilisant leurs ressources, connaissances et expériences propres. C'est aussi la création de nouvelles pratiques comme cela s'est fait pour l'AEMO (Action éducative en milieu ouvert judiciaire) renforcée qui est détournée de son objectif initial dans le CIB proposé par La Sauvegarde du Nord : créée pour

répondre à certaines situations spécifiques ne relevant ni du placement, ni d'une AEMO dite classique, l'AEMO renforcée version CIB devient un outil de maîtrise des coûts. « Innover » revient donc à modifier un mode de financement.

### Tout serait-il « social » ?

Dans les exemples de contrats proposés, le terme d'impact « social » est utilisé dès que le projet prévoit plus ou moins de mieux-être pour les personnes, sans autre réflexion. Cette banalisation met ainsi sur le même plan la remise en forme physique de personnes âgées et les placements d'enfants. Pareil nivellement est particulièrement dangereux s'agissant des enjeux du vivre ensemble et des compétences indispensables dès lors que l'humain est concerné ! Il est grand temps de distinguer ce qui relève du service (commercial) à la personne de ce qui relève de l'action sociale et qui engage, par nature, un projet de société.

### Se proclamer efficace ne suffit pas

La notion d'impact social est désormais enseignée dans les écoles de commerce, véhiculée par des ONG et des associations comme Convergences, le Mouves, Make Sense, etc., loin des acteurs de terrain du travail social, au mépris de leur expertise pourtant ancienne, pour leur être imposée comme une évidence dans le Plan d'action gouvernemental en faveur du travail social. D'où vient cette soudaine légitimité à penser l'avenir du social en actes qu'affirment détenir certains professionnels du commerce des services et que les pouvoirs publics semblent, hélas, leur reconnaître ?